

548. *Uaispaapavaa*. S'étend depuis la terre de *Taasawa-a-Pualiti* jusqu'à celle de *Ravineo Patahiata* sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à la limite de *Arue* sur environ cinq cents brasses. *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro*.

549. *Papaa*. S'étend depuis la terre de *Nowa-Tematau* jusqu'à celle de *Taasawa-a-Pualiti* sur environ cinq cents brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à la limite d'*Arue* sur environ huit cents brasses. *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro*.

550. *Uapuaumu*. S'étend depuis *Uaispaapavaa* jusqu'à la terre de *Uuhia-a-Noho* sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à *Teohitamatiarae* sur environ cinq cents brasses. *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro*.

551. *Paatathue*. S'étend depuis la terre de *Ravineo Patahiata* jusqu'à *Uaiapa* sur environ trois cents brasses. Il s'étend aussi depuis la terre de *Ravineo Patahiata* jusqu'à la limite de *Rouma* sur environ cent brasses. *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro*.

552. *Uapaaite*. S'étend depuis la terre de *Nowa-Tematau* jusqu'à celle de *Teuhitea-a-Donee* sur environ trente neuf brasses. Il s'étend aussi depuis la terre de *Tamautua-Hutunamu-a-Paatoro* jusqu'à celle de *Nowa-Tematau* sur environ trois cents brasses. *Waihaute-a-Labua* est le propriétaire de ce terrain.
 Signé: *Waihaute-a-Labua*.